Planification stratégique 2020-2025

Livrables réalisés en 2021-2022 et livrables à venir

Rencontre biannuelle du personnel

par :
le Comité de direction

18 mai 2022

Régie de l'énergie Québec

Orientation 1 – Calibrer et mettre en œuvre un cadre d'analyse efficace et pertinent pour les dossiers règlementaires

Livrables réalisés

1.1 Établir les principes fondateurs de la juridiction de la Régie dans une approche moderne (règlementation axée sur les résultats)

- Principes fondateurs élaborés en 2021-2022, adoptés par le CODIR le 25 avril 2022 et publiés sur le Carrefour le 27 avril 2022

1.3 Revoir le mode de traitement règlementaire des dossiers visant l'adoption des normes de fiabilité

- 3 rencontres administratives tenues en 2021
- Tableau de complexité des dossiers élaboré et mis en application

1.4.1 Instaurer des post mortem à la suite de certaines décisions rendues

- Post mortem tenus dans les dossiers suivants : 4008-2017 (étape C), 4045-2018, 4141-2020, 4148-2021, 4151-2021, 4154-2021, 4157-2021, 4158-2021, 4165-2021
- Post mortem planifiés d'ici au 30 juin 2022 dans les dossiers suivants: 3984-2016, 4122-2020, 4168-2021, 4172-2021, 4174-2021, 4187-2022

Régie de l'énergie Québec

Orientation 1 – Calibrer et mettre en œuvre un cadre d'analyse efficace et pertinent pour les dossiers règlementaires (suite)

Livrables réalisés (suite)

1.5 Intégrer les BNÉ et les externalités dans l'analyse économique des dossiers règlementaires

- Rapport Dunsky obtenu au printemps 2021 pour identifier les différents modèles d'analyse économique qui intègrent les BNÉ et les externalités
- Colloque sur les BNÉ en septembre 2021
- Création d'un comité organisationnel sur les BNÉ et adoption du mandat du comité par le CODIR le 6 avril

Livrables prévus en 2022-2023

1.2 Établir un cadre d'analyse stratégique applicable à chacune des juridictions de la Régie

- Comité de pilotage formé (J. Dumas, L. Rozon, F. Turgeon, V. Dubois & L. Legault) et a enclenché ses travaux le 14 avril 2022
- Groupe de travail multisectoriel (Régisseurs, DGPR et DSJ) constitué
- Orientations générales pour le Groupe de travail en cours d'élaboration

1.2.2 Élaborer les projets de cadre d'analyse stratégique

Régie de l'énergie Québec

Orientation 1 – Calibrer et mettre en œuvre un cadre d'analyse efficace et pertinent pour les dossiers règlementaires (suite)

Livrables prévus en 2022-2023

1.4 Appliquer les cadres d'analyse stratégiques développés

1.4.2 Suite aux post mortems, proposer de nouvelles avenues, des améliorations et/ou des sujets d'échange

1.5 Intégrer les BNÉ et les externalités dans l'analyse économique des dossiers règlementaires

1.2.6 Se doter de balises en regard des échéanciers de traitement des dossiers règlementaires, de normes et de plaintes

Régie de l'énergie Québec

Livrables réalisés

2.1 Organiser des séances d'information 3 à 4 fois par années traitant d'un ou de quelques principes règlementaires en fonction de leur complexité

- Diffusion de séances de formation sur cinq principes règlementaires soit :
  - Comptes de frais reportés (CFR) et Comptes d'écarts et de reports (CER) : Présentation par Denise Montaldo au Comité des régisseurs le 26 avril 2021, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Régie, le 28 mai 2021, en présence d'Alexandre de Repentigny qui a traité plus particulièrement du principe de la Non-rétroactivité et non-rétrospectivité;
  - L'intérêt public dans le contexte de la règlementation de l'énergie et La Confidentialité : Présentation à l'ensemble du personnel le 21 juin 2021 par Amélie Cardinal et Alexandre de Repentigny;
  - Le Cadre juridique de la détermination du taux de rendement et la Détermination du coût en capital d'une entreprise réglementée : Présentation au Comité des régisseurs le 25 octobre 2021 et à l'ensemble du personnel les 29 novembre et 1er décembre 2021 par L. Legault et G. Bilodeau.

Livrables réalisés (suite)

2.2 Identifier des sujets et/ou enjeux d'incohérence et s'y attaquer en tenant des séances d'information et d'échange internes pour clarifier et faire évoluer le débat, ainsi que des séances réservées exclusivement aux régisseurs au besoin

- Non rétroactivité (Lise Duquette et Alexandre de Repentigny)
- Confidentialité (Nicolas Roy)

2.3.1 Intégrer l'enjeu de la cohérence décisionnelle dans le cadre des analyses

- Cet exercice se fait en continu, en vérifiant l'historique décisionnel de la Régie, pour s'assurer que les décisions rendues aujourd'hui sont alignées avec les décisions antérieures de la Régie sur les mêmes enjeux ou encore, qu'une décision que doit émettre une formation ne soit pas en contradiction avec celle d'une autre formation sur le point d'être émise. Il s'agit d'un exercice que les avocats et les spécialistes doivent s'imposer dans le cadre de leurs analyses respectives. Au cours de la dernière année, les équipes ont eu, à quelques reprises, a suggérer qu'une formation parle à une autre formation pour s'assurer que personne ne se tirait dans le pied.

.

Livrables réalisés (suite)

2.3.2 Intégrer l'enjeu de la cohérence décisionnelle dans les post mortem

- La fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 ont vu plusieurs post mortem dans les dossiers règlementaires et nous nous sommes assurés, conjointement avec la direction de la DGPR et des chargés de projet, que la question de la cohérence soit spécifiquement abordée lors des rencontres post mortem. Nous continuerons évidement à le faire dans de futurs post mortem.

2.4 Proposer aux régisseurs la tenue d'une réunion plénière lorsqu'un enjeu soulevé dans un dossier remet en question un courant jurisprudentiel ou qu'il s'agit d'un nouvel enjeux

- Encore une fois, il s'agit d'un exercice qui se fait en continu. Aucune question soulevée dans la dernière année n'a mérité, de la part des juristes, une recommandation à l'effet de soumettre une question à une plénière. Nous demeurons cependant vigilants à cet égard.

Orientation 2 – Favoriser la cohérence institutionnelle (suite)

Livrables réalisés (suite)

2.5 Tenir des rencontres de la DSJ, ou de certains de ses membres, pour discuter et convenir d'une position commune sur des enjeux stratégiques qui remettent en question un courant jurisprudentiel

- Plusieurs rencontres informelles ont eu lieu afin d'échanger, entre juristes, sur des enjeux plus complexes, notamment en matière de confidentialité, de GNR, de GDP, etc.

2.6 Intégrer aux analyses une revue des décisions antérieures sur un même sujet et identifier la présence ou non d'une position « historique » de la Régie

- Encore une fois, un exercice en continu. Ce fut particulièrement vrai dans le cadre du dossier du Plan d'approvisonnement où les décisions touchant la gestion de la pointe ont requis une revue des décisions antérieures à cet égard.

Orientation 2 – Favoriser la cohérence institutionnelle (suite)

Livrables prévus en 2022-2023 et d'ici 2025 (en continu)

2.1 Organiser des séances d'information 3 à 4 fois par année traitant d'un ou de quelques principes règlementaires en fonction de leur complexité

- Diffusion de trois séances de formation sur les six principes règlementaires suivants en 2022-2023 :
  - Le Critère de prudence et la Neutralité tarifaire : Présentation par Marilou Lefrançois (avec le soutien de A. de Repentigny) et Marie-Claire Dinh le 6 mai 2022;
  - L'Incorporation par renvoi et le Pouvoir de révision : Présentation par Hélène Barriault et Annie Gariépy le 8 juin 2022;
  - La Moyenne des treize soldes et la Base de tarification : Présentation à l'automne 2022 par Alexandre Bellemare et un ou des spécialistes, qui restent à être déterminés.

2.2 Identifier des sujets et/ou enjeux d'incohérence et s'y attaquer en tenant des séances d'information et d'échange internes pour clarifier et faire évoluer le débat, ainsi que des séances réservées exclusivement aux régisseurs au besoin

Régie de l'énergie Québec

Orientation 2 – Favoriser la cohérence institutionnelle (suite)

Livrables prévus en 2022-2023 et d'ici 2025 en continu (suite)

2.3.1 Intégrer l'enjeu de la cohérence décisionnelle dans le cadre des analyses

2.3.2 Intégrer l'enjeu de la cohérence décisionnelle dans les post mortem

2.4 Proposer aux régisseurs la tenue d'une réunion plénière lorsqu'un enjeu soulevé dans un dossier remet en question un courant jurisprudentiel ou qu'il s'agit d'un nouvel enjeu

2.5 Tenir des rencontres de la DSJ, ou de certains de ses membres, pour discuter et convenir d'une position commune sur des enjeux stratégiques qui remettent en question un courant jurisprudentiel

2.6 Intégrer aux analyses une revue des décisions antérieures sur un même sujet et identifier la présence ou non d'une position « historique » de la Régie

Régie de l'énergie Québec

Orientation 3 – Animer la réflexion collective des acteurs du secteur autour des grands enjeux énergétiques

Livrables réalisés

3.2 Colloque sur les BNÉ tenu le 17 septembre 2021

- 15 conférenciers,
- 318 participants (258 en ligne et 60 en personne)
- Faits saillants et sommaires publiés sur le site internet et diffusés sur LinkedIn en avril 2022

Livrables prévus en 2022-2023 et d'ici 2025

3.2 Tenir un colloque/forum annuel

- Forum sur les défis et opportunités liés à la transition énergétique le 5 octobre 2022.
  - Participation confirmée de Sophie Brochu (HQ), Éric Lachance (Énergir), Jean-Benoit Trahan (Gazifère) et Sonia Marcotte (ADEQ)
- Colloque en 2023
- Forum en 2024
- Colloque en 2025

Régie de l'énergie Québec

Orientation 4 – Revisiter les rôles et responsabilités des équipes impliquées dans le traitement des dossiers règlementaires et administratifs

Livrables réalisés

4.1 Rôles et responsabilités dans les dossiers règlementaires

- Consultation effectuée auprès des régisseurs et du personnel impliqué dans les dossiers règlementaires en vue d'identifier les améliorations à apporter à la Politique

4.2 Rôles et responsabilités en matière de plaintes

- Politique adoptée par le CODIR le 25 avril 2022 qui prévoit notamment que les décisions doivent être rendues avec diligence

Livrables prévus en 2022-2023 et d'ici 2025

4.1 Modifier le Plan d'organisation du travail : rôles et responsabilités dans les dossiers règlementaires en tenant compte des modifications proposées par le personnel et les directeurs

4.3 Produire un Plan d'organisation du travail : rôles et responsabilités dans le cadre des activités administratives

Régie de l'énergie Québec

Orientation 5 – S’assurer de disposer du personnel compétent et qualifié en quantité suffisante

Livrables réalisés

5.3 **Développer un programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés**

5.5 **Mettre en place une politique de développement des ressources humaines (PDRH)**

5.4 **Réaliser un plan de transfert de l'expertise (en continu dans les directions)**

Livrables prévus en 2022-2023

5.2 **Élaborer un plan de main-d'œuvre et renforcer la stratégie de recrutement**

5.6 **Mettre en place un programme de coaching et de mentorat**

Livrables prévus d’ici 2025 (en continu)

5.4 **Réaliser un plan de transfert de l'expertise**

5.8 **Assimiler les principes pour devenir une organisation apprenante**

Régie de l’énergie Québec

Orientation 6 – Contribuer à un milieu de travail qui favorise l'engagement de l'ensemble de son personnel

Livrables réalisés

6.1 Communiquer/intégrer/s'approprier le plan stratégique 2020-2025 et ses progrès (en continu)

6.3 Prendre le virage de l'expérience employé (en continu)

Livrables prévus d'ici 2025 (en continu)

6.1 Communiquer/intégrer/s'approprier le plan stratégique 2020-2025 et ses progrès

6.3 Prendre le virage de l'expérience employé

Régie de l'énergie Québec

Orientation 7 – Développer des communications simples et modernes pour le grand public sur les enjeux énergétiques et le rôle de la Régie

Livrables réalisés

7.1 Développer et actualiser un plan de communications qui permet de valoriser l'expertise de la Régie, ses données et ses événements

- Plan de communications adopté par le CODIR le 9 mars 2022. Il met en place un Guide précisant les modes de communications (communiqués de presse, diffusion sur internet, annonce sur LinkedIn) par lesquels la Régie fera mieux connaître des travaux règlementaires et ses activités (nominations, événements, publications) afin de mieux rejoindre les publics cibles intéressés par type d'activité.

7.2 Procéder à la refonte du site internet avec porte d'entrée distincte pour les consommateurs

- Graphisme du site adopté et arborescence complétée prévoyant 4 sections selon les utilisateurs du site et leur besoin (consommateurs, participants aux travaux, entités visées par les normes de fiabilité et tronc commun portant sur la Régie).

7.3 Mettre en ligne des capsules vidéo expliquant la façon dont la Régie traite les dossiers

- Capsules Teams préparées par l'équipe de surveillance de la fiabilité.

Régie de l'énergie Québec

Livrables réalisés (suite)

7.4 Mettre en ligne des nouvelles sections FAQ

- La nouvelle section FAQ produits pétroliers en ligne depuis la fin juillet 2020 a été mise à jour en septembre 2021 et février 2022.
- Nouvelle FAQ pour les compteur intelligents en ligne depuis septembre 2021.

7.5 Utiliser les médias sociaux pour les grandes nouvelles Régie (communiqués, nominations)

- Page LinkedIn créée en mai 2021 : 370 abonnés et plus de 20 annonces publiées (recrutement, Forum 2021, CAMPUT, sondage sur les publications produits pétroliers et nomination Félix Turgeon et Simon Turmel, v.-p. RégulaÉ.fr)

Orientation 7 – Développer des communications simples et modernes pour le grand public sur les enjeux énergétiques et le rôle de la Régie (suite)

Livrables prévus en 2022-2023 et d'ici 2025

7.1 Utilisation en continu du Guide (en continu);

7.2 Refonte du site internet en lien avec le nouveau SDÉ au cours de 2022 et amélioration continue dont nous aurons le contrôle;

7.3 Capsules vidéo maison (sous forme de présentation PP avec voix enregistrées) seront déposées sur la page YouTube de la Régie et annoncées sur LinkedIn (processus de plaintes, médiation et sur des sujets d'intérêts);

7.4 Nouvelles FAQ sur les approvisionnements de HQD et le processus d'appel d'offres, le fonctionnement de la Régie et les plaintes ainsi que sur des sujets d'intérêts;

7.5 Publications sur LinkedIn en continu.

Régie de l'énergie Québec

Régie de l’énergie

www.regie-energie.qc.ca

Régie
de l’énergie
Québec